

Journal de Moudon

Feuille d'avis de Moudon, de la Hte-Broye, du Jorat et de la Glâne / Edition du jeudi 12 novembre 2020

LUCENS	MOUDON	BROYE
Assemblée générale du SDIS Haute-Broye [3]	Soldats sanitaires mobilisés à Valacrêt [6]	1 ^{er} arbre planté pour le projet «2020 arbres» [8]

RÉGION

Jeudi 5 novembre

Le SDIS Haute-Broye recrute!



Démonstration yg

• Responsable d'environ 15'000 habitants, le SDIS dessert aujourd'hui 14 communes de la région Haute-Broye: Montanaire, Boulens, Ogens, Villars-le-Comte, Lucens, Curtilles, Lovatens,

Chavannes-sur-Moudon, Moudon, Syens, Hermenches, Prévondavaux, Bussy-sur-Moudon et Rossenges.

Le 5 novembre dernier, une séance d'information et de recrutement a eu lieu dans les casernes de Moudon, Thierrens et Lucens et de nombreux jeunes intéressés se sont rendus sur place pour découvrir une activité indispensable à nos communautés.

Les pompiers volontaires sont essentiels au développement et à la sécurité de notre région. Le SDIS recherche tous types de profils masculins et féminins pour compléter son effectif. Voici les critères indispensables pour devenir pompier volontaire:

- Avoir 18 ans révolus;
- Habiter dans une commune de la région Haute-Broye;
- Etre en bonne santé physique et psychique;
- Avoir la volonté d'investir une partie de son temps pour cette activité;
- Apprécier l'esprit d'équipe et être prêt à vivre de nouvelles expériences.

Pour accueillir ces jeunes gens, le SDIS a mis en place une présentation exhaustive des activités liées à la fonction avec la présence de nombreux pompiers volontaires sur place.

Suite en p. 5

Au Cochon d'Or
Viandes et comestibles

Rte de Grandcour 63b Tél. 026 660 62 62
1530 Payerne www.cochondor.ch

LE HIT DE LA SEMAINE

Cou de porc
frais, nature ou mariné,
de 1kg à 2,5kg

13.50
kg

Valable du 10.11.2020 au 16.11.2020

Déglon.Ch

Revêtements de sol

Parquet • Linoléum • Moquette

Christian Déglon
CP 194 Mobile: 079 858 81 43
1522 Lucens E-mail: ch.deglon@gmail.com

thiriet
1902

Découvrez cette offre dans notre magasin

Route de Carrouge 14 Vucherens

4 Coquilles au saumon, sauce au Riesling
Le sachet de 440 g

13^{Fr},90 du 12.11 au 18.11.2020

DU LUNDI AU VENDREDI: 10⁰⁰ - 12³⁰ et 14⁰⁰ - 18³⁰ | LES SAMEDI: 09⁰⁰ - 15⁰⁰

Tél: 021 903 23 87 www.thiriet.ch

VE 4 DÉCEMBRE

TOUS MÉNAGES

Journal Moudon

Et si on changeait de matelas!

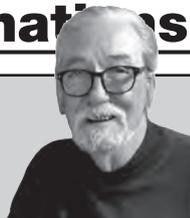
SEMAINES DU PAPILLON
Offres spéciales Roviva

Du 28 septembre au 29 novembre 2020

Meubles Kolly

Payerne - Rte Grandcour 67
Tél. 026 660 6 660

www.meubles-kolly.ch
Bulle | Payerne | Rossens



ÉDITORIAL

par Francis
GEORGE-Perrin

**Redéfinir
l'essentiel?**

• Depuis les mesures de reconfinement prises par le gouvernement français, restaurants et petits commerces ont été condamnés à mettre la clé sous le paillason, mis à part ceux distribuant des produits de première nécessité dits produits essentiels. Il a été nécessaire dès lors de définir ce qu'il convient d'englober dans cette notion. Les grandes surfaces ayant été autorisées, moyennant certaines dispositions se voulant drastiques, à maintenir leur exploitation, faire ses courses peut virer parfois à l'absurde. On a donc établi une liste de ces produits dits essentiels et bâché (plus ou moins hermétiquement il est vrai) les rayons interdits, comme si une censure implacable y régnait désormais. Le but avoué étant que, en limitant les articles offerts à la vente, on allait diminuer la clientèle... Seulement voilà, on rencontre de plus en plus dans les rayons désorganisés une foule en errance cherchant désespérément (donc plus longuement) l'objet du désir à entasser dans le chariot, interpellant le personnel, donc l'obligeant au contact sans forcément respecter les 4 m² institués par décret pour chaque utilisateur. Reste à faire son choix entre ce qui est autorisé et ce qui ne l'est plus. La buée sur les lunettes aidant, créée par la climatisation et la respiration, on tire le masque aux dessous des narines. Possible d'acheter des bonbons ou des gâteaux, mais pas de vêtements. Donc, les chips et autres fantaisies souvent difficilement définissables dans les petits caractères de l'étiquette seraient-elles plus essentielles que les culottes sur la gondole condamnée des textiles?

Les rayons bières, vins, alcools et sodas sont abondamment garnis et accessibles. Dans une grande surface, on mentionne qu'environ 80% des références sont interdites. Les clients peuvent malgré tout toucher des articles prohibés car, plutôt

que barricader, l'enseigne a préféré installer dans les rayons une simple pancarte signalant que seul le «click & collect» est possible. Toute la partie livres, CD et DVD est condamnée alors que les produits de téléphonie sont autorisés. Dans un commerce d'électroménager, possible d'acheter un sèche-cheveux, mais pas un lave-linge ou un réfrigérateur. Où se situe la nécessité, l'essentiel ou l'accessoire dans ce grand inventaire à l'absurde? Prévert sans doute aurait fait mieux...

A notre sens, le plus incompréhensible demeure dans le «classement» des objets strictement interdits à la vente les livres et autres objets culturels. Dans le contexte anxigène actuel, ne devraient-ils pas, au contraire, être promus comme objets de première nécessité, voire de dernier recours face à la déprime qui risque bien de concurrencer prochainement la Covid dans le catalogue des cataclysmes de cette année de crise? Jusqu'à être couverts par les assurances maladie au même titre que tous les médicaments improbables dont on ne mesure qu'imparfaitement les dommages collatéraux. Et si on admettait que les livres nous délivrent?

Juste à côté du bureau de tabac maintenu ouvert comme commerce de nécessité, la Maison de la Presse n'en finit pas d'élargir ses tables remplies de bouquins alors que, à quelques mètres de là, la librairie ne peut agir que sur commande en tenant ses rideaux baissés. Respectueuse du français à l'image du Robert, elle propose donc, en français, le «clique et collecte». Mais jusqu'à quand le pourra-t-elle encore? Pour cela il faudra bien que le lecteur lambda applique la consigne: pour mes achats, même si c'est un peu plus long à obtenir, je reste acquis à ma zone plutôt qu'aux grandes adresses de la toile internet.

LE MOT DU RÉDACTEUR

**Conséquences du Covid:
actualité en berne!**

Chers lecteurs et abonnés,
chères lectrices et abonnées,

A la suite des décisions du Conseil d'Etat entrées en vigueur le 4 novembre dernier, les différentes restrictions mises en place immédiatement ne permettent plus la tenue de manifestations, telles qu'assemblées de sociétés, cérémonies religieuses ou encore réunions, mêmes familiales, de plus de 5 personnes. Les restaurants eux aussi ont refermé leur porte, comme en mars dernier. Toutes ces contraintes entraînent une absence de tissu social que l'on espère momentanée.

Le Journal de Moudon se voulant le trait d'union de toute une région, cette réduction drastique de l'actualité (et par conséquent du nombre d'annonces publicitaires) implique également une réduction du nombre de pages de votre hebdomadaire préféré. Nous vous présentons nos sincères excuses, en espérant pouvoir compter sur votre appui fidèle et en souhaitant pouvoir continuer à vous offrir dans un avenir proche ce qui fait la richesse d'une région: sa vie tant culturelle que sociale retranscrite dans les pages de notre journal.

Luc Baer

Deuil

Son épouse Pierrette Crisinel, à Moudon;
Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants
vous font part du décès de

Monsieur Benjamin CRISINEL
dit «Bimbin»

qui s'est endormi paisiblement le 9 novembre 2020.
La cérémonie d'adieu aura lieu dans l'intimité des siens.
Domicile de la famille:
Pierrette Crisinel, Les Combremonts 30, 1510 Moudon.

Réclame

à la source de votre bien-être

PHARMACIE
M • U D O N N O I S E

PHARMACIE - PARFUMERIE - DROGUERIE
Avenue de la Gare 1a - 1510 Moudon - Tél. 021905 94 10 - Fax 021905 94 11

**Appelez-nous pour préparer vos commandes à l'avance!
Pensez à notre service de livraison pour vos achats
Pour vos achats: commande@pharmaciemoudonnoise.ch**

- 50%** sur la gamme Couleur Caramel (liquidation de l'ancien packaging pour laisser place au nouveau design!)
- 20%** sur les doses Influenzinum et Thymuline 9CH 5 doses Schmidt-Nagel, pensez à votre immunité!
- 20%** ACC eco 600 mg - 10 pièces
- 30%** sur la gamme Vichy dès 2 produits achetés (jusqu'au 22 novembre)

-15% le vendredi 4 décembre 2020
Sauf médicaments remboursés - Dans la limite du stock disponible - Non cumulable avec d'autres offres

**Prochain tous ménages
vendredi 4 décembre**

annonce@journaldemoudon.ch



LUCENS

Mercredi 4 novembre 2020

Assemblée générale du SDIS Haute-Broye

• Le service de défense incendie et de secours «Haute-Broye» a convoqué une assemblée générale à Lucens le mercredi 4 novembre dernier afin que les délégués des communes membres puissent se prononcer sur des modifications au Règlement de l'association de communes du SDIS Haute-Broye.

L'assemblée, qui devait se tenir dans la salle du Conseil Communal de Lucens, a été déplacée dans la Grande salle de Lucens afin de respecter scrupuleusement les protocoles d'espacement liés à la pandémie de coronavirus.

Pour l'assemblée, il s'agissait d'approuver le préavis 03/2020 concernant une modification du règlement du SDIS et annexe 1.

En effet, suite à des modifications dans la LRSDIS sur le tarif de facturation des alarmes automatiques, une mise à jour du règlement et de son annexe étaient indispensables.

Modifications

Le déclenchement intempestif du système d'alarme d'une installation automatique de protection contre l'incendie est facturé à raison d'un forfait de Fr. 1'000.- par cas.

Ce montant forfaitaire peut être exceptionnellement réduit ou supprimé dans le cas où le propriétaire ou l'exploitant des locaux protégés met à disposition et libère de leurs obligations professionnelles des collaborateurs afin qu'ils puissent



Thierry Fardel et Luc Grandjean

exercer leur activité de sapeurs-pompiers volontaires pendant leurs heures de travail.

Par conséquent, l'assemblée générale du SDIS Haute-Broye, vu le préavis N°03/2020 du Comité directeur, considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour et où le rapport du comité de gestion, acceptée à l'unanimité et telles que présentées les modifications du règlement et de l'annexe 1 du SDIS Haute-Broye.

Concernant l'article 23 du règlement relatif à la fixation des frais d'intervention, le Conseil intercommunal du SDIS délègue au comité de direction la compétence d'édictier les tarifs applicables selon annexe 1 du règlement du SDIS.

Félicitations!

Au cours de cette réunion, les membres de l'Association de communes du SDIS Haute-Broye et son commandant Luc Grandjean ont rendu un bel hommage au Capitaine Thierry Fardel qui, après 31 ans au service du SDIS, prend une retraite bien méritée.

[Donaly]

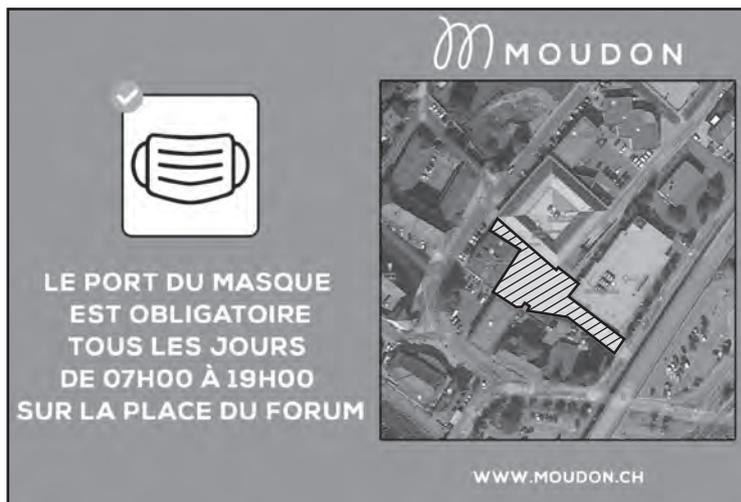
Moudon Avis officiel

• Port du masque obligatoire à la place du Forum

Faisant suite aux nouvelles mesures du Conseil d'Etat du Canton de Vaud annoncées le 3 novembre 2020, le port du masque est obligatoire sur la place du Forum, lieu considéré comme une zone à forte affluence, tous les jours, de 7h à 19h.

Cette mesure est en vigueur du 4 novembre au 30 novembre 2020, jusqu'à nouvel avis.

Le plan détaillé de la zone, hachurée sur le plan:



La Municipalité vous remercie de respecter ces nouvelles directives.

LA MUNICIPALITÉ

• Avis d'enquête

Conformément aux dispositions légales, la Municipalité de Moudon soumet à l'enquête publique du 11 novembre au 10 décembre 2020 le projet suivant:

Adresse: avenue de Cerjat 1

Coordonnées: 2551140/1168840

Propriétaire: Centre médical de Moudon SA, av. de Cerjat 1, CP 67, 1510 Moudon

Auteur des plans: Bona Architecture & Design Sàrl, rue des Pêcheurs 8D, 1400 Yverdon-les-Bains

Nature des travaux: Enquête complémentaire: aménagements extérieurs modifiés.

Le dossier est déposé au Bureau technique communal où il peut être consulté sur demande au 021 905 88 86. Les oppositions motivées et les observations peuvent y être déposées par écrit durant le délai d'enquête. Le délai d'intervention porte sur une durée de trente jours, à compter du jour suivant la parution dans la Feuille des Avis Officiels du canton de Vaud.

SERVICE TECHNIQUE COMMUNAL

Réclame

Pompes funèbres CASSAR SA

Les Régionales

Pl. St-Etienne 6, 1510 Moudon
021 905 28 28



Dominique Vauthey

CONSEILS EN PRÉVOYANCE FUNÉRAIRE
PLACE ST-ETIENNE 6, MOUDON

**C'est le moment
de changer
vos pneus!**

**GOODYEAR & DUNLOP
VALENT PLUS !**

**GOODYEAR
& DUNLOP**

**JUSQU'À CHF 50.-
Cashback**

Et avec un peu de chance, gagner
une vignette autoroutière 2021
d'une valeur de CHF 40.-



**AUTO
FORUM**
SEHR
EMPFEHLENSWERT

DUNLOP
Winter Sport 5
Dimension: 205/55 R17
Modèle Z1 - 7/2019
Rang 4 sur 12

DUNLOP WINTER SPORT 5

**AUTO
motor
sport**
Produkt / Kategorie / Bewertung
TESTSIEGER
Sicher geht
Modell / Preis
Rang 1 sur 11

**GOODYEAR ULTRAGRIP
PERFORMANCE+**

premio
Pneus-Service Auto

*Informations complémentaires disponibles sur:
premio.ch/tyres&testespremio.ch

CORNUpneus
www.cornu-pneus.ch

MOUDON
Tél. 021 905 34 77
moudon@cornu-pneus.ch



PAYERNE
Tél. 026 660 73 33
payerne@cornu-pneus.ch



CHANÉAZ
Tél. 024 433 18 60
chaneaz@cornu-pneus.ch

— AISMLE —

Association Intercommunale Scolaire de Moudon-Lucens et Environs

L'Association Intercommunale Scolaire de Moudon-Lucens et Environs
en collaboration avec l'établissement primaire
et l'établissement secondaire de Moudon-Lucens et environs
met au concours un poste de

Bibliothécaire scolaire
CDI à 60%

L'offre détaillée peut être consultée sur le site internet de l' AISMLE:
www.aismle.ch/emploi

**Veste
en cuir**

Naf Naf

bleue, taille 40,
portée qu'une
seule fois
en parfait état!

Fr. 100.-

079 138 21 81

Un deuil?



MOUDONNOISE
imprimerie

021 905 21 61

- Vos lettres de faire-part
- Vos cartes de remerciements

Livrables dans un délai très court

Abonnez-vous pour 2021

Fr. 49.-

**pour la version
électronique**



Fr. 60.-

Nom, prénom

Rue:

Localité:

Tél.:

**Pour tout nouvel abonnement,
vous recevrez**

GRATUITEMENT
votre journal jusqu'à fin 2020

Coupon à retourner à: Imprimerie Moudonnoise SA • Place de la Gare 9 • 1510 Moudon ou par mail: info@imprimerie-moudon.ch

RÉGION

Suite de la p. 1

Recrutement du SDIS Haute-Broye

Ce fut l'occasion de découvrir toute l'étendue des prestations offertes par le SDIS ainsi que les équipements impressionnants disponibles dans notre région.

Devenir pompier, c'est avant tout une belle expérience! Faire partie du SDIS, c'est apprendre à dompter le feu, utiliser un matériel de haute qualité, mais aussi rencontrer du monde, aider les autres, découvrir ses propres limites à travers les différentes formations qu'il est possible de poursuivre tout au long de sa carrière de volontaire.

A noter que les candidatures féminines sont vivement recherchées et



Un matériel impressionnant

yg



Des véhicules ultra-modernes

yg

La caserne

yg

qu'elles sont d'ailleurs de plus en plus représentées au sein des pompiers Haute-Broye, ce qui représente pour tous une très belle évolution.

Pour en savoir davantage, le site internet du SDIS Haute-Broye offre une présentation remarquable de ses activités: <https://sdis-haute-broye.ch>.

[Donaly]



Présentation des équipements

yg



Réclame

www.responsabilite-sans-faute-non.ch

**L'intention est bonne.
Mais pas la solution.**



« Entreprises responsables »

NON!
à l'initiative qui
rate sa cible!

MOUDON

Covid-19

Soldats sanitaires mobilisés à Valacrêt

• Dimanche dernier, les soldats de deux compagnies sanitaires sont entrés en service à la caserne de Valacrêt. Prévenus quelque temps auparavant, c'est par SMS qu'ils ont reçu leur convocation de mobilisation vendredi dernier. Ils sont enga-

gés dans divers hôpitaux pour venir en aide à un personnel hospitalier débordé par le nombre de malades de la seconde vague de Covid-19. Cette mobilisation pourrait durer jusqu'au 31 mars 2021, une date fixée par le Conseil fédéral. Une compa-

gnie est engagée aux HUG à Genève, mettant entre autres à disposition des ambulances militaires, alors que l'autre sera engagée dans les cantons romands de Vaud, Fribourg et Valais. Cet engagement comptera bien entendu comme jours de cours

de répétition. Nous remercions ces 200 soldats et leurs supérieurs de leur engagement et leur souhaitons malgré tout du plaisir dans l'accomplissement de leur mission, appréciée par toute la population.

[La Rédaction]



GASTROVAUD

Crise du coronavirus

Train de mesures vaudoises: effort mineur, flou majeur, provocation pour les employeurs

• GastroVaud a pris connaissance des mesures annoncées jeudi 5 novembre par le Conseil d'Etat vaudois. Compte tenu des besoins de la branche et des moyens du Canton, l'effort consenti de 118 millions se révèle mineur, puisqu'il correspond à 1% seulement du budget annuel de l'Etat de Vaud!

Le flou domine sur plusieurs points qui nécessitent des précisions: à qui profiteront exactement les indemnités pour cas de rigueur et à quelle hauteur? Profiteront-elles exclusivement aux hôtels, clubs et discothèques (qui en ont naturellement besoin!), mais également aux

autres acteurs de la branche lourdement impactés par les restrictions sanitaires successives, en particulier les traiteurs et les bars?

Par ailleurs, si l'on peut saluer la relance de l'opération Welqome et, dans ce cadre-là, le soutien particulier apporté à l'hôtellerie (plafond d'aide fixé à de Fr. 18'000.- contre Fr. 6'000.- pour les autres acteurs), il faut espérer qu'elle puisse aussi profiter à la restauration... Deux conditions: une réouverture rapide

des établissements... Et de nouvelles mesures comblant les graves lacunes du dispositif actuel. Ainsi, une action résolue visant à soulager les charges fixes de la branche, en particulier les loyers et les charges sociales payées sur le 100% des salaires (alors que les RHT n'en couvrent que 80%...) s'impose.

A cet égard, le bonus de 10% offert aux employés ne résout nullement le problème et ne permettra certainement pas d'éviter de nouveaux

licenciements! Quant à l'invitation faite aux employeurs de combler les 10% restants, elle fait office de véritable provocation, au vu de la situation financière extrêmement fragile d'une majorité de restaurants.

GastroVaud s'engagera donc avec détermination pour que le Gouvernement complète le dispositif dans les meilleurs délais et délie sa bourse à hauteur des sacrifices imposés à la branche depuis des mois.

[Comm.]

RÉGION

Service «A l'emporter»

Les restaurants informent...

• Il suffit de regarder sur les réseaux sociaux ou de feuilleter les annonces parues dans notre der-

nier tous ménages: de nombreux restaurants de la région (actuellement fermés) proposent leur service

«à l'emporter». Solidaire avec ces entreprises en difficulté, le *Journal de Moudon* leur propose de faire paraître une liste de ceux qui, sous forme de «take away» ou de livraison à domicile, peuvent offrir à une clientèle contrainte de rester bloquée à la maison les bons petits plats de leur carte habituelle. Ils peuvent faire parvenir à la Rédaction du journal un bref descriptif de leurs prestations, heures d'ouverture et indications pour passer commande. C'est très volontiers que nous leur offrirons une place dans nos colonnes. Pour transmettre les infos: pao@imprimerie-moudon.ch.

[La Rédaction]

Les brèves

• **LABEL «FAIT MAISON»**
Vente à l'emporter

Plus de 40% des restaurants labellisés FAIT MAISON proposent de la vente à l'emporter, contre environ 25% ce printemps, lors de la première fermeture.

Si vous souhaitez leur donner un coup de pouce, retrouvez les listes par canton sur Facebook: www.facebook.com/lelabelfaitmaison sous la rubrique Evénement (dans la description) ou sur le site <https://labelfaitmaison.ch/les-labellises/>.

[Comm.]



ROPRAZ

• Chères amies, chers amis des Arts,

C'est le cœur gros que nous vous écrivons aujourd'hui.

Pour faire suite aux nouvelles mesures annoncées par le Conseil d'État vaudois pour casser les chaînes de transmission de la pandémie de Covid-19, l'Estrée sera fermée jusqu'au 30 novembre 2020 (sous réserve de modifications supplémentaires du Canton de Vaud).

Cette mesure touche une nouvelle fois l'ouverture de notre nouvelle exposition «Entre Art et Artisanat». Celle-ci attendra sagement des jours meilleurs afin d'être admirée et visitée par le public.

Nous vous remercions pour votre compréhension et espérons vous

Fondation L'Estrée A très vite!

accueillir bientôt. En attendant des nouvelles plus joyeuses, prenez soin de vous! A bientôt!

Pour plus d'information: www.estree.ch. Nous sommes aussi présents sur tous ces réseaux sociaux: Facebook, Instagram, YouTube, Pinterest, LinkedIn et Twitter.

Vous pouvez aussi nous soutenir en devenant membre de l'Association des Amis et recevoir toute la programmation culturelle en avant-première en version papier!



Bourg-Dessous 5
1088 Ropraz
Tél. 021 903 11 73

JORAT

Décès de l'ancien préfet d'Oron Ami Desmeules

• Juste avant de mettre sous presse, nous apprenons avec consternation le décès de l'ancien syndic de Carrouge de 1972 à 1984, à l'âge de 88 ans. Durant dix ans, de 1984 à 1994, il a été préfet d'Oron (avant la réforme), et tout le district le regrette encore. Il est décédé à l'EMS Praz-Joret dans la nuit de samedi à dimanche (7 au 8

novembre), après y avoir séjourné près d'un mois.

A sa nombreuse famille et ses amis, nous présentons toutes nos condoléances.

Une nécrologie suivra dans une prochaine édition du *Journal de Moudon*.

[Alain Bettex]

Les brèves

• PAYERNE Théâtre Hameau-Z'Arts

Cher Public du théâtre Hameau-Z'Arts de Payerne,

Comme tous les autres lieux culturels dans le Canton de Vaud et suite aux nouvelles mesures édictées par le Conseil d'Etat, le théâtre Hameau-Z'Arts (re)ferme ses portes jusqu'à nouvel avis.

Nous vous tiendrons informés de toute évolution dans la suite de notre saison dès que possible. A suivre sur notre site www.hameau-z-arts.ch.

Nos spectacles des 15 et 27 novembre sont reportés à une date ultérieure, que nous vous communiquerons dès que connue.

Prenez bien soin de vous et, nous l'espérons, à bientôt.

[Toute l'équipe d'Hameau-Z'Arts]

Libre opinion

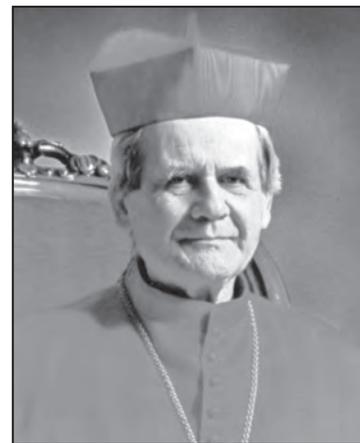
Cette rubrique n'engage pas la rédaction

On tutoie les chiens, pas les clients...

• Pour faire le «buzz» sur internet, un publiciste n'a rien trouvé de mieux que d'ajouter une grossièreté dans une pub pour une marque, qui vient d'être reprise, et dont nous terons le nom pour ne pas lui faire de publicité gratuite.

Dans cet esprit, le tutoiement et le manque de respect sont une insulte au misérable consommateur que nous sommes. Fût un temps où les Canadiens français, en particulier les Québécois, utilisaient le vocable «tu» pour pratiquement tout le monde sans les connaître. Il était courant de s'adresser à la plus haute autorité catholique du Canada, le Cardinal Léger (que l'on a baptisé Kid Kodak tant il aimait se faire photographier) tout en le questionnant: Monseigneur, peux-tu me dire...

Aujourd'hui, le vouvoiement au Québec et à Radio-Canada, comme à la SSR, est de rigueur, à moins que l'on s'adresse à une personne que l'on connaît depuis longtemps ou des amis. C'est tout différent sur internet. Systématiquement, sans nous demander notre avis, on nous tutoie. Presque tous les sites suisses (site aussi en majorité tenu par la



Le Cardinal Léger

Confédération) et en particulier suisses alémaniques, nous prennent pour des chiens. En effet, il ne nous viendrait pas à l'idée de s'adresser à un chien, à un cochon ou à une vache en les vouvoyant. Un petit enfant, passe encore, mais un client, quel qu'il soit, c'est dégradant, offensant et méprisant. Sans être snob, la moindre des politesses, lorsqu'on ne connaît pas son interlocuteur, est de le vouvoyer, plutôt que de le traiter comme un chien, à moins qu'il en ait bien sûr donné l'autorisation.

[Alain Bettex]

Portrait de la semaine



«Le plaisir de la pose...»

photo Dany Schaefer


HÔPITAL
INTERCANTONAL
DE LA BROYE

NAISSANCES d'enfants d'habitants de la région

**Kayleen Sidney
Catherine**
née le 27 octobre 2020
Famille Birchler, Lucens

Gabin
né le 27 octobre 2020
Famille Tissot, Combremont-le-Grand

Lucien
né le 29 octobre 2020
Famille Musy, Moudon

Maël
né le 31 octobre 2020
Famille Bussard, Rossens (VD)

Devon
né le 3 novembre 2020
Famille Thuillard, Sédeilles

Eva
née le 4 novembre 2020
Famille Duc, Granges-près-Marnand

RÉGION

Jeune Chambre Internationale de la Broye

Projet «2020 arbres» reporté en 2021

• Cette année, la commission «2020 Arbre» de la Jeune Chambre Internationale de la Broye avait pour mission de développer un projet réunissant les communes, les entreprises et les citoyens afin de planter/faire planter 2020 arbres sur sol broyard. Avec l'arrivée du Covid-19, la commission «2020 Arbres» a dû revoir son calendrier et c'est donc 2021 arbres qui seront plantés. Toutefois, ayant pris un engagement avec la commune de Chevroux afin de planter l'arbre «1» au moment de l'inauguration du nouveau débarcadère, l'arbre a été planté le 30 octobre dernier.

En 2021, plantons 2021 arbres dans la Broye!

Ce projet pionnier lancé par la Jeune Chambre de la Broye est un acte pour notre environnement, mais également pour les générations futures. L'effet bénéfique de la présence des arbres et des haies n'est plus à démontrer. Ils contribuent à diminuer l'effet d'îlots de chaleur, participent à la diversification des paysages, tout en favorisant la biodiversité.

La Jeune Chambre Internationale de la Broye regroupe une trentaine

de membres, de moins de quarante ans, qui sont pour la majorité des entrepreneurs. Ils sont répartis en commissions de travail qui s'engagent dans des projets d'utilité publique, touchant les domaines de l'économie, du social, du sport ou encore du culturel. Leurs dernières réalisations: le forum économique de la Broye, le débat des candidats à la Préfecture, la création d'une chasse au trésor pour les principales villes de la région.

L'initiative du projet

Touché par un courrier des lecteurs, écrit par M. Claude Colliard dans La Liberté, la JCI s'est tout simplement posé la question: pourquoi ne pas faire, pour une fois, quelque chose pour la nature de notre région, nos paysages et pour notre bien-être?

Aidez-nous à planter!

Pour atteindre cet objectif, la JCI compte sur chacun: communes, entreprises, EMS et hôpitaux, propriétaires ou locataires. Chacun et chacun peut amener, non pas sa pierre à l'édifice, mais son arbre dans le paysage de la Broye. En plantant un arbre, un arbre fruitier ou arbuste indigène chez vous,

vous participerez à cette initiative unique. De son côté, la Jeune Chambre Internationale se chargera de planter la majorité des végétaux dans le cadre d'un projet de promotion de la biodiversité en zone agricole.

Comment nous aider?

Commandez votre arbre sur www.jci-broye.ch/2021-arbres par le biais d'un formulaire.

Retrouvez toutes les informations détaillées sur la page du site internet www.jci-broye.ch/arbres2020 ou par email 2021arbres@jci-broye.ch.

Liste de prix

Arbres (érable champêtre, tilleul ou charmillle):

- 10/12: Fr. 150.-
- 14/16: Fr. 500.-
- 18/20: Fr. 1000.-

Arbres fruitiers (pommier ou cerisier):

- 6/8: Fr. 120.-

Arbustes (cornouiller mâle ou sureau ou troène ou viorne opale):

- 80/100: Fr. 30.-
- Livraison: Fr. 100.-



La plantation de l'arbre à Chevroux

Pharmacie de service	
Dimanche 15 novembre de 11h à 12h: Pharmacie de Thierrens (Le seul et unique numéro de téléphone d'urgence des pharmacies du canton est le 0848 133 133, Centrale téléphonique des médecins de garde)	
Établissement médico-social	
L'Oasis, Moudon	☎ 021 905 97 97
Centre de consultations spécialisé	
	☎ 021 905 33 33
Médecin de garde	
	☎ 0848 133 133
CMS	
	☎ 021 905 95 95
Mamans de jour AMF (acc. en milieu familial)	
	☎ 021 557 30 65
Samaritains www.samaritains.com	
Stella Dougoud	☎ 079 259 81 75
Cours sauveur	☎ 0848 848 046
Médecins-dentistes SVM-D-SSO	
Urgences dentaires ☎ 0848 133 133	
Association Graine de Curieux	
Halte de jeux à Moudon ☎ 077 452 53 80	
Pomme-Cannelle	
Nursery-Garderie	☎ 021 905 33 74
Bibliothèque ☎ 021 905 45 82	
Horaire sections jeunesse et adultes: ma. de 16h30 à 18h30 - me. de 14h à 15h jeudi de 16h à 18h - vendredi de 9h à 11h	
SOS Alcoolisme ☎ 0848 805 005	
Fondation L'Epi, 1533 Ménières	
Institution pour pers. en difficulté avec l'alcool www.lepi.ch	
	☎ 026 668 24 02
ASLOCA Broye ☎ 021 906 60 45	
Épicerie du Cœur, Moudon	
Rue du Poyet 5	☎ 076 434 60 82
CCP 60-199549-1	jeudi 17h00-19h00
Pro Infirmis aud ☎ 024 425 10 58	
Pro Senectute ☎ 079 486 76 36	
Arcades ☎ 026 477 60 60	
Aide aux enfants et aux jeunes	
permanence 24h/24 ☎ 147	
Groupe Suisses-Etrangers de Moudon et région	
www.suetmo.ch ☎ 079 281 54 34	
Aînés de Moudon et environs	
Au vu de la situation sanitaire, nous avons le regret d'annoncer l'annulation des programmes des mercredis après-midi pour les Aînés du Poyet jusqu'à nouvel avis - <i>Le comité</i>	
Ludothèque Domino Av. de Lucens 1	
Fermé jusqu'à nouvel avis	
Renseign. ludomoudon@gmail.com	
Français en Jeu, Moudon & région	
Mauborget 8 moudon@francaisenjeu.ch	
	☎ 021 552 44 03
Parlons Français Moudon Poyet 3	
pfmoudon@gmail.com (1 ^{er} étage)	
Inscriptions tous les 1 ^{ers} et 3 ^{es} lundis du mois, 18h-19h ☎ 021 560 19 26	
SeMo Broye ☎ 026 477 60 70	
AVIVO Lausanne ☎ 021 320 53 93	
Musée du Vieux-Moudon (Rochefort)	
Rue du Château 50	
Fermé	
Musée Eugène Burnand	
Rue du Château	
Fermé jusqu'au printemps 2021	
Paroisse réformée Moudon-Syens	
Di 15.11	Pas de culte
Paroisse protestante Curtilles-Lucens	
Di 15.11	Pas de culte
Paroisse du Jorat	
Di 15.11	Pas de culte
Paroisse du Plateau du Jorat	
Di 15.11	Pas de culte
Paroisse catholique Moudon-Lucens	
Di 15.11	Pas de messe
Paroisse de langue allemande	
Di 15.11	Kein Gottesdienst
Eglise Evangélique de Moudon	
Di 15/22/29.11 à 10h	Culte en ligne via ZOOM
Inscription sur le site www.eemoudon.ch	
Eglise Evangélique Missionnaire	
Di 15.11	Pas de culte
Armée du Salut	
Di 15.11	Pas de culte